

# Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Par Dominique Reynié

Professeur des Universités à Sciences Po, directeur général de la Fondation pour l'innovation politique<sup>1</sup>.

Au lendemain de l'élection législative partielle organisée dans le Doubs, on a pu lire ou entendre des commentaires insistant sur les difficultés de l'opposition en général et de l'UMP en particulier. L'échec du candidat UMP local et l'épisode confus des consignes de vote ont sans doute favorisé la propagation d'un diagnostic qui n'en est pas moins contraire à la réalité électorale observable. Depuis le début de la législature, en 2012, les électeurs de quatorze circonscriptions ont été appelés à voter pour renouveler leur député. Parmi ces quatorze élections législatives partielles, les cas de Wallis-et-Futuna, de la Polynésie française et de Saint-Pierre-et-Miquelon<sup>2</sup> ne se prêtent pas aisément aux comparaisons<sup>3</sup> ; il en va de même pour les deux circonscriptions

des Français de l'étranger<sup>4</sup> qui répondent à des logiques trop singulières et souffrent d'une immense abstention. On peut donc concentrer l'observation détaillée sur le cas des neuf élections législatives partielles organisées dans le cadre des circonscriptions situées en France métropolitaine<sup>5</sup>. Si nous agrégeons les résultats de ces neuf élections législatives partielles métropolitaines organisées entre décembre 2012 et février 2015, nous obtenons une information à la fois plus ample en nombre d'électeurs concernés puisqu'il s'agit de 703 100 inscrits, et plus significative des mouvements électoraux de fond car moins affectée par les particularités locales ou conjoncturelles pesant sur chacun de ces scrutins.

1. Avec le concours de Delphine Gondebert et Tristan Guerra, étudiants, en stage à la Fondation pour l'innovation politique.

2. Il s'agit de la 1<sup>re</sup> circonscription de Wallis-et-Futuna (17 mars 2013), de la 1<sup>re</sup> circonscription de Polynésie française (14 juin 2014), ainsi que de la circonscription législative de Saint-Pierre-et-Miquelon (29 juin 2014).

3. Ces circonscriptions ont un faible nombre d'électeurs inscrits et sont caractérisées par l'absence du FN ainsi que par le poids des logiques politiques locales.

4. La 1<sup>re</sup> circonscription des Français de l'étranger (Amérique du Nord, 25 mai 2013) et la 8<sup>e</sup> circonscription des Français de l'étranger (Europe du Sud-Turquie-Israël, 26 mai 2013) ont été invitées à revoter.

5. Les neuf élections législatives partielles retenues ici sont : la 13<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine, la 6<sup>e</sup> circonscription de l'Hérault et la 1<sup>re</sup> circonscription du Val-de-Marne (9 décembre 2012), la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Oise (17 mars 2013), la 3<sup>e</sup> circonscription du Lot-et-Garonne (16 juin 2013), la 3<sup>e</sup> circonscription de Haute-Garonne (25 mai 2014), la 21<sup>e</sup> circonscription du Nord (22 juin 2014), la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Aube (7 décembre 2014) et la 4<sup>e</sup> circonscription du Doubs (1<sup>er</sup> février 2015).

## II. Cumul des législatives partielles 2012-2015 : droite de gouvernement, gauche de gouvernement

Les leçons du premier tour des neuf législatives partielles apparaissent en agrégeant les scores des formations susceptibles de s'accorder sur une politique de gouvernement, soit, d'un côté, l'ensemble « **gauche de gouvernement** », comprenant le PS, EELV – malgré des dissensions vives et nombreuses - et les divers gauche. Le Front de gauche et l'extrême gauche doivent donc être classés en dehors de cette gauche de gouvernement ; et, d'un autre côté, les résultats de la « **droite de gouvernement** » en agrégeant les résultats obtenus par les candidats de l'UMP, de l'UDI et des divers droite. Ici, le Front national et l'extrême droite doivent donc être classés en dehors de cette droite de gouvernement. Pour éviter un débat impossible, le Modem sera ici présenté séparément.

En procédant ainsi, on mesure plus rigoureusement l'évolution des forces électorales. On peut notamment observer plus justement l'ampleur de la modification du rapport de forces entre les élections législatives générales de juin 2012 et les élections législatives partielles de 2012-2015. Si, en juin 2012, dans ces neuf circonscriptions, droite (36,9 %) et gauche (35,9 %) de gouvernement faisaient presque jeu égal, les élections partielles de 2012-2015 assurent le triomphe de la droite de gouvernement (42,4 %) qui surclasse désormais de 16 points la gauche de gouvernement (26,6 %).

### Agrégation des résultats selon la distinction « droite de gouvernement » et « gauche de gouvernement » :

	Élections législatives de juin 2012		Élections législatives partielles 2012-2015	
	Exprimés %	Inscrits %	Exprimés %	Inscrits %
EXG	0,9	0,5	0,7	0,3
FDG	7,8	4,6	6,4	2,3
Gauche de gouvernement	35,9	21,2	26,6	9,4
Modem	1,6	1	0,3	0,1
Droite de gouvernement	36,9	21,8	42,4	15
FN	15,2	9	19,4	6,9
EXD	0,3	0,2	0,1	0
Autres	1,3	0,8	3,9	1,4

Le Front national (19,4 %) progresse de 4,2 points par rapport à 2012, pour atteindre un niveau lui permettant de faire jeu égal avec le PS (19,4 %). On retiendra que la formation de Marine Le Pen progresse dans la quasi-totalité des scrutins partiels, ce qui confirme les tendances

observées lors des consultations générales, et qu'elle progresse au fur et à mesure que le PS s'effondre. Sachant que la droite progresse aussi, il devient donc évident que l'électorat de gauche alimente le vote FN.

# I. Cumul des législatives partielles :

Performances comparées des partis politiques (premier tour des élections législatives de juin 2012 et cumul du premier tour des élections législatives partielles de la période 2012-2015, y compris la 4<sup>e</sup> circonscription du Doubs)

	Élections législatives de juin 2012		Élections législatives partielles 2012-2015	
	Exprimés %	Inscrits %	Exprimés %	Inscrits %
EXG	0,9	0,5	0,7	0,3
FDG	7,8	4,6	6,4	2,3
PS	22,3	13,2	19,4	6,9
DVG	6,8	4	4	1,4
Verts/EELV	6,7	4	3,2	1,1
Centre/Modem	1,6	1	0,3	0,1
UMP/UDI	35,6	21	39	13,8
DVD	1,5	0,9	3,5	1,2
FN	15,2	9	19,4	6,9
Autres	1,6	0,9	4	1,4

La progression de la droite de gouvernement a même eu lieu dans la 4<sup>e</sup> circonscription du

Doubs où le candidat UMP n'a pourtant pas pu accéder au second tour, à 593 voix près.

## Rappel : Évolution des scores (2012-2015) dans la 4<sup>e</sup> circonscription du Doubs (premier tour)

	Élections législatives de juin 2012		Élection législative partielle du 1 <sup>er</sup> février 2015	
	Exprimés %	Inscrits %	Exprimés %	Inscrits %
EXG	1,5	0,9	2,1	0,8
FDG	3,1	1,9	3,7	1,4
PS	40,8	24,4	28,8	11,1
DVG	2,4	1,4	0	0
Verts/EELV	2,4	1,5	3,1	1,2
Centre/Modem	1	0,6	0	0
UMP/UDI	23,2	13,9	26,5	10,2
DVD	1,7	1	0,1	0
FN	23,9	14,3	32,6	12,5
Autres	0	0	3,1	1,2

Un fait important n'a pourtant pas été relevé : l'échec de la gauche de gouvernement aurait pu favoriser la poussée d'une gauche protestataire accueillant les électeurs déçus. Or, il se passe tout à fait autre chose puisque l'on constate, au contraire, non seulement l'effacement du vote d'extrême gauche mais aussi et conjointement le recul du Front de gauche. À l'issue de ces neuf législatives partielles, l'extrême gauche n'atteint pas 1 % tandis que le Front de gauche voit son score de juin 2012 (7,8 %) reculer de 1,4 point pour s'établir à 6,4 %. Il est donc difficile de ne pas penser que la protestation de gauche est passée au Front national. En 2012, déjà, le mouvement mené par Jean-Luc Mélenchon attirait deux fois moins d'électeurs que le Front national ; au terme de cette série de partielles, il en attire trois fois moins. La gauche a bel et bien perdu la bataille du vote protestataire<sup>6</sup>.

Pour finir, rappelons que les élections législatives partielles s'accompagnent toujours d'une abstention massive. Lors des élections générales de 2012, l'abstention moyenne au premier tour

dans ces neuf circonscriptions était de 40,2 % ; l'abstention moyenne lors des neuf élections partielles atteint 73,3 %. L'augmentation de la mobilisation électorale que l'on observera dans le cadre d'élections générales modifiera certainement les résultats observés et commentés ici, mais les données recueillies à l'occasion des élections législatives partielles sont cohérentes avec les résultats des élections municipales de mars 2014 comme avec ceux des élections européennes de mai 2014. Les partielles font apparaître un effondrement de la gauche de gouvernement en général et du PS en particulier. Elles confirment la forte poussée du binôme UMP-UDI et la progression du FN. Ces résultats fournissent donc des arguments supplémentaires à ceux qui pensent que le destin électoral du parti aujourd'hui au pouvoir est d'être dépassé par le FN et que, par voie de conséquence, le retour aux responsabilités de l'opposition de droite s'accomplira plus probablement au terme d'un affrontement avec le Front national.

6. J'ai étudié ce passage à droite de la protestation dans mon livre *Les Nouveaux Populismes*, publié chez Plon en 2011 et réédité chez Fayard dans une version augmentée en 2013.

FONDATION POUR  
L'INNOVATION  
POLITIQUE

[fondapol.org](http://fondapol.org)

Les médias de la Fondation :

[fondapol.tv](http://fondapol.tv)

**ТРОР** **LIBRE**  
Une série de livres, programmes et expositions

La Fondation pour l'innovation politique

11, rue de Grenelle  
75007 Paris – France  
Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00  
[contact@fondapol.org](mailto:contact@fondapol.org)

